



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

IUT
nancy
Charlemagne

À l'IUT, je prépare un B.U.T.

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE



À partir de septembre 2021, l'offre de formation des IUT évolue.

À la place du DUT, les étudiants s'inscrivent en B.U.T.

**Candidatures et inscriptions en B.U.T.
à partir du 20 janvier 2021 sur www.parcoursup.fr**

QU'EST-CE QUE LE B.U.T. ?

L'offre de formation des IUT évolue : **le Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.) devient le nouveau diplôme post-bac des IUT**, un parcours intégré permettant d'atteindre le grade de licence en 3 ans.

L'IUT, c'est toujours...



Le même choix de spécialités reconnues (GEA, TC, Informatique, Génie Biologique...)



Une formation sélective et accessible aux bacs technologiques et généraux



Une pédagogie laissant une large place à la mise en pratique et aux travaux en petits groupes



Une formation reconnue et des compétences recherchées par les entreprises



Des équipes pédagogiques mixtes expérimentées, investies et proches des étudiants



Un cursus universitaire et professionnel répondant à un programme national



La possibilité de s'insérer professionnellement ou de poursuivre ses études



Je bénéficie des frais d'inscription universitaires ou de l'exonération si je suis boursier

Dorénavant, à l'IUT...



Je présente ma candidature sur Parcoursup en Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T. et non plus en DUT)



Je peux suivre un cursus intégré de 3 ans, sans devoir représenter ma candidature au bout de 2 ans



La formation est fortement structurée autour de situations professionnelles (600 heures de projets, de 22 à 26 semaines de stage en entreprise)



Je peux suivre la formation en alternance sur tout ou une partie du cursus



Je peux aussi intégrer l'IUT à différentes étapes grâce à des passerelles



J'obtiens un DUT nouvelle formule à l'issue des deux premières années



Le diplôme est aligné sur les standards internationaux et facilite les échanges avec les universités étrangères

LE B.U.T. DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LES ÉTUDIANTS ET LES EMPLOYEURS

